

## RÈGLEMENTS DU TIRAGE CONCOURS VOITURE DE RÊVE 2022

Le titulaire du premier billet tiré se méritera le prix suivant : une voiture de marque Porsche 718 Boxster 2022 à transmission automatique d'une valeur de 106 000 \$ incluant les taxes, la préparation, le transport et les options.

Les options comprennent :

- Pack Premium :
  - ✓ Phares à DEL incluant Porsche Dynamic Light System Plus
  - ✓ Pack luminosité design
  - ✓ Rétroviseurs extérieurs électriques rabattables
  - ✓ Assistance aux changements de voie
  - ✓ Porsche accès confort
  - ✓ Volant multifonctions chauffant
  - ✓ Sièges ventilés (avant)
  - ✓ Filet de rangement au plancher côté passager
  - ✓ Système ambiophonique BOSE®
- Arceaux de sécurité peints en couleur extérieure
- Désignation de modèle peinte
- Porsche Doppelkupplung (PDK) à 7 rapports
- Sorties d'échappement Sport peintes en noir
- Réservoir de carburant de 64 L
- Direction assistée Plus
- Jantes Carrera S de 20 pouces
- Jantes peintes en noir satiné
- Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)
- Sièges sport avec pack mémoire (14 réglages)
- Ceintures de sécurité couleur rouge indien

L'immatriculation, les assurances, l'essence et l'entretien du véhicule sont aux frais du gagnant. À son choix, le gagnant du premier prix pourra choisir entre la voiture décrite précédemment ou une somme d'argent de 50 000 \$. Le titulaire du deuxième billet tiré se méritera un montant de 25 000 \$ en argent. Ce concours s'adresse aux personnes résidant au Québec, âgées de 18 ans et plus.

Les droits de distribution et de vente des 3 500 billets de participation au tirage sont limités exclusivement au personnel et aux personnes autorisées par Opération Enfant Soleil. Les billets vendus au coût de 125 \$ pour une chance sont numérotés de 0001 à 3500. Le concours se termine le 21 juin 2022 à 11 h.

Le tirage des prix aura lieu sous la supervision de la firme Raymond Chabot Grant Thornton le 22 juin 2022, à 14 h, au siège social de Familiprix situé au 6000, rue Armand-Viau à Québec (QC). Le tirage sera enregistré et publié sur le site d'Opération Enfant Soleil. Tous les gagnants seront avisés par téléphone dans les 24 heures. Les noms des gagnants seront inscrits sur le site Internet de Familiprix au [familiprix.com](http://familiprix.com) dans la section « Concours » et sur le site internet d'Opération Enfant Soleil.

Les gagnants devront réclamer leur prix dans les 30 jours suivant le tirage en présentant leur billet gagnant et en confirmant leur identité à l'aide de deux (2) pièces d'identité, au siège social de Familiprix, au 6000, rue Armand-Viau, Québec, G2C 2C5. Tél. : 418 847-3311. Dans le cas où des prix ne seraient pas réclamés, Opération Enfant Soleil procédera à un deuxième tirage, dans l'ordre du tirage initial, le 23 juillet 2022. Les gagnants de cette deuxième vague de tirage seront contactés par téléphone le jour même. Ils pourront réclamer leur prix au siège social de Familiprix, au 6000, rue Armand-Viau, Québec, G2C 2C5. Tél. : 418 847-3311.

À la fin du concours, Familiprix inc. s'engage à acheter tous les billets non vendus qui pourraient se retrouver à l'intérieur de la série de billets numérotés de 0001 à 1500. Si Familiprix inc. est déclarée gagnante, le prix sera vendu à l'enchère et Familiprix inc. s'engage à remettre tous les profits de la vente du véhicule à Opération Enfant Soleil.

RACJ : 431966-1